

► PRÉSENTATION DU CIRCUIT

Ce circuit vous propose une balade immersive au cœur des cerisiers qui font la réputation de ce terroir. Flamboyants à l'automne, ces vergers se chargent de délicates fleurs blanches au printemps. Un nuage de douceur pour vos yeux, à perte de vue ! Remontez le temps en faisant une pause à la cabane de vigne du Crêt puis au Moulin Marcel Coquard, témoins de la vie rurale d'autrefois.

Envie de poursuivre votre visite ? Rendez-vous à la Ferme Reverdy, au Moulin Marcel Coquard, à la table de lecture du paysage à Saint Julien sur Bibost et à la Chapelle de Ripan à Bessenay.

Plus d'informations sur www.arbresletourisme.fr

► DESCRIPTIF DU CIRCUIT

- D** Depuis la Place du 8 mai 1945, longez la rue de la mairie puis empruntez la rue du Nord avant de poursuivre sur le chemin de la Drivonne.
- 1** Continuez sur la RD 650 pendant 300 m et prenez le chemin sur votre gauche pendant 1 km.
- 2** A la patte d'oie, continuez sur votre gauche.
- 3** Traversez le Conan puis, à l'intersection, prenez le chemin des Gouttes sur votre gauche.
- 4** Empruntez la RD 33 sur votre gauche puis, à la patte d'oie, le chemin du Tallot sur votre droite. Poursuivez tout droit pendant 1,7 km.
- 5** Tournez à gauche puis, après avoir traversé la RD 24, empruntez le chemin d'en face sur 700 m puis le chemin de Jubin situé à droite au niveau de la patte d'oie pour rejoindre le hameau du Jubin.
- 6** Prenez le chemin de Chinay puis tournez sur votre droite. Poursuivez tout droit pendant 2,4 km.
- 7** A l'intersection, prenez la route sur votre droite puis, à hauteur de la patte d'oie, le chemin du Jainon sur votre gauche.
- 8** A la croix, descendez par la route de Bernay pour rejoindre la place du 8 mai 1945.

A

► Pour signaler un problème, www.sentinelles.sportsdenature.fr

Le Pays de L'Arbresle

à VTT



Credit photo : Justine Rivier



CIRCUIT

68

La Ronde du Bigarreau



Bessenay



12,6 Km



263 m



Facile

Office de Tourisme
du Pays de L'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais



Office de Tourisme et Espace découverte du Pays de L'Arbresle

18-20 place Sapéon - 69210 L'Arbresle
04.74.01.48.87 - officedetourisme@paysdelarbresle.fr

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h
Fermeture le jeudi d'octobre à mai

www.arbresletourisme.fr



CIRCUIT

68

► DÉPART :
Place du 8 mai 1945

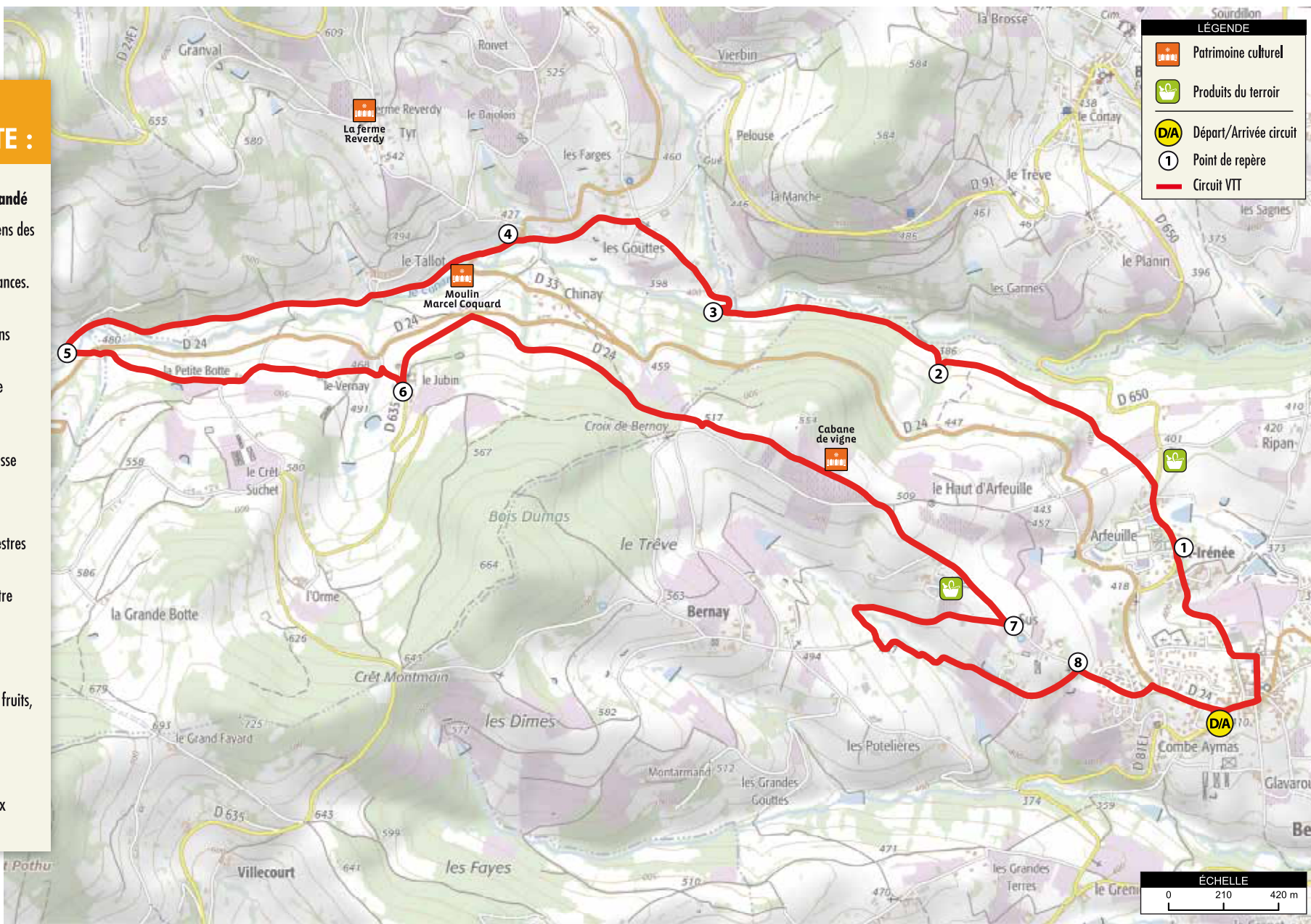
► BALISAGE :
Suivre n° 68 sur

DÉNIVELLÉ



CODE DE BONNE CONDUITE DU VÉTÉTISTE :

- **Le port du casque est fortement recommandé**
- Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires.
- Respectez le code de la route en toutes circonstances.
- Prenez connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du parcours choisi et des conditions météorologiques.
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement, accessoires de réparation et trousse de première urgence.
- Restez courtois avec les autres usagers.
- Dépassez avec précaution les randonneurs pédestres et équestres, qui restent toujours prioritaires.
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures.
- Ne faites pas de la cueillette sauvage de fleurs, fruits, légumes et champignons.
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux d'élevage.
- Gardez vos débris, soyez discret et respectueux de l'environnement.



LÉGENDE

- Patrimoine culturel
- Produits du terroir
- Départ/Arrivée circuit
- Point de repère
- Circuit VTT

